

**ÉTAT DE LA RÉFLEXION SUR
L'IDENTIFICATION DES DONNÉES RÉELLES
DE BASE**

**(Nombre de clients, volumes de vente et
revenus par palier)**

(suivi de la décision D-2013-106)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1. MISE EN CONTEXTE	3
2. Données réelles de base	4
2.1. Données réelles disponibles depuis 2014	4
2.2. Développement d'outils informatiques et amélioration de processus	5
3. PRÉVISIONS DES LIVRAISONS PAR PALIER.....	6
CONCLUSION	7

INTRODUCTION

1 Dans sa décision D-2013-106, la Régie de l'énergie (la « Régie ») ordonnait à Société en
2 commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») de :

« [539] [...] **déposer, lors du dossier tarifaire 2014, les explications détaillées de la prévision des consommations et du nombre de clients par palier et sous-palier tarifaire. Le distributeur devra également justifier les écarts de prévisions par rapport aux dossiers tarifaires 2012 et 2013 pour chacun des paliers et sous-paliers tarifaires.**

[540] **La Régie ordonne également au distributeur de mettre en place, le plus rapidement possible, les outils informatiques requis pour être en mesure d'identifier les données réelles de base, à savoir le nombre de clients, les volumes de vente et les revenus par palier et sous-palier tarifaire. Le distributeur devra faire état de sa réflexion à cet égard dans le rapport annuel 2013.**

[541] **Lorsque ces données seront disponibles, le distributeur devra présenter dans ses dossiers tarifaires l'évolution des données prévisionnelles et réelles des cinq années précédant le dépôt du dossier tarifaire. »**

3 Dans le cadre de son dossier tarifaire 2014 (R-3837-2013), Gaz Métro déposait la pièce Gaz
4 Métro 7, Document 5, où elle présentait les différentes méthodes utilisées pour établir la
5 prévision de la demande selon les types de clients, fournissait les explications eu égard aux
6 prévisions de consommation et du nombre de clients pour l'exercice 2014 et aux écarts de
7 prévisions par rapport aux exercices 2012 et 2013.

8 Le présent document fait état de la réflexion de Gaz Métro relativement à la mise en place
9 d'outils informatiques permettant d'identifier les données réelles de base, telles que décrites au
10 paragraphe [540] de la décision D-2013-106.

1. MISE EN CONTEXTE

11 Dans la pièce Gaz Métro 7, Document 5, de son dossier tarifaire 2014 (R-3837-2013), Gaz
12 Métro explique qu'elle utilise une méthode distincte pour élaborer les projections du marché des
13 grandes entreprises (GE) regroupant les tarifs D₄ et D₅ et du marché des petit et moyen débits
14 (PMD) regroupant les tarifs D₁ et D₃. La prévision de volumes pour le marché des GE étant
15 basée sur les consommations annuelles prévues client par client, il est possible de réaliser, une
16 analyse des écarts entre les données prévisionnelles et réelles.

1 Cependant, pour le marché PMD, le nombre élevé de clients ne permet pas la réalisation de
2 prévisions par client. Les prévisions de volumes du PMD sont plutôt déterminées de façon
3 globale par tarif (D₁ et D₃), pour ensuite être réparties par palier au prorata des volumes
4 historiques afin de générer la projection des revenus.

5 D'ailleurs, dans le cadre de la phase II de son dossier tarifaire 2013, Gaz Métro explique que les
6 systèmes informatiques actuels ne permettent pas d'obtenir, de façon automatisée, la
7 répartition des données réelles de base par paliers tarifaires pour le tarif D1. Le raffinement
8 des méthodes de prévisions pour le marché PMD est donc tributaire de l'accessibilité à des
9 données réelles plus précises. Il est probable que les écarts entre les données réelles et
10 prévisionnelles qui seront éventuellement constatés soient en partie liés au traitement des
11 données historiques utilisées pour effectuer la répartition mathématique par palier.

2. DONNÉES RÉELLES DE BASE

2.1. DONNEES REELLES DISPONIBLES DEPUIS 2014

12 Tel qu'expliqué à la pièce R-3837-2013, Gaz Métro 7, Document 5, p.13, li. 19-22 : « *Certaines*
13 *améliorations très récentes à nos outils informatisés, à la suite du transfert de la facturation*
14 *cyclique au système SAP, ont permis d'obtenir une image de la consommation facturée en*
15 *m³/jour par tranche de volume annuel consommé, nous permettant d'établir le nombre de*
16 *clients ainsi que le volume annuel facturé pour ces derniers* ». Ces données ont été utilisées
17 pour la première fois dans la cause tarifaire 2014.

18 Au moment de la remise du rapport annuel 2013, Gaz Métro continue de multiplier ses efforts
19 afin d'être éventuellement en mesure de présenter une analyse comparative entre les revenus
20 réels par palier de consommation annuelle et ceux présentés lors de la cause tarifaire.
21 Considérant la situation actuelle et les efforts mis en place, Gaz Métro est confiante qu'elle sera
22 en mesure de présenter, à partir du rapport annuel 2014, une analyse comparative sous forme
23 de tableau semblable à celui déposé dans le cadre du dossier tarifaire 2014 (R-3837-2013, Gaz
24 Métro-15, Document 8, page 2). Il est toutefois difficile de dire, compte tenu de la nouveauté de
25 l'exercice, si Gaz Métro sera en mesure de fournir des explications aux écarts constatés. En
26 effet, n'ayant jamais effectué cette analyse, des habiletés à analyser les causes des écarts
27 devront être développées. Il s'agit d'un volume important d'informations auquel s'ajoutent des

1 traitements périphériques (relativement à la normalisation et à la mensualisation) rendant
2 potentiellement difficile l'interprétation.

2.2. DEVELOPPEMENT D'OUTILS INFORMATIQUES ET AMELIORATION DE PROCESSUS

3 Dans le but de fournir éventuellement à la Régie des explications sur les variances des revenus
4 et des volumes par palier de consommation annuelle, Gaz Métro travaille présentement à tester
5 l'utilisation d'outils informatiques, tant systèmes que logiciels, lui permettant de traiter la grande
6 quantité de données provenant de la facturation et à refléter adéquatement les traitements
7 périphériques qui s'y appliquent. Il est toutefois prévu qu'une intégration au système SAP soit
8 éventuellement effectuée afin de permettre une réduction du temps de traitement, du risque
9 d'erreurs et d'assurer la standardisation du modèle après avoir bien défini les processus et
10 traitements à réaliser. D'ailleurs, bien que ce projet constitue une priorité, il doit s'inscrire dans
11 la planification de réalisation des différents projets à développer par l'équipe des technologies
12 d'information.

13 En effet, Gaz Métro doit définir une méthodologie qui lui permettra de ventiler la normalisation
14 des volumes et des revenus par client pour ensuite procéder à la répartition par palier de
15 consommation annuelle. En ce qui concerne les volumes, une des alternatives considérées par
16 Gaz Métro consiste à ventiler les volumes résultant de la normalisation au prorata des volumes
17 réels. Du côté des revenus, une méthodologie devra aussi être développée en ce qui concerne
18 la ventilation des revenus provenant de la normalisation.

19 Actuellement, lors de prévision, Gaz Métro ajuste le nombre de jours moyens de consommation
20 pour chacun des paliers de consommation annuelle selon l'image réelle de l'année précédente.
21 Peu importe le traitement retenu par Gaz Métro, il y aura toujours une certaine forme
22 d'imprécision due, entre autres, aux mouvements des clients à travers les différents paliers
23 journaliers et de son impact sur le nombre de jours de consommation des clients à chacun de
24 ces paliers.

25 Un autre enjeu non négligeable sur lequel Gaz Métro doit se pencher concerne la
26 mensualisation des volumes et des revenus par client. La facturation mensuelle des clients des
27 tarifs D₁ et D₃ est effectuée à travers dix-neuf cycles de facturation échelonnés sur chaque

1 mois. À partir des données réelles par client provenant de la facturation, Gaz Métro devra
2 développer le traitement adéquat et formaliser une méthode de mensualisation des volumes et
3 revenus par client. Rappelons que Gaz Métro effectue ce traitement de mensualisation des
4 volumes et des revenus au niveau de l'ensemble des volumes et revenus de chacun des tarifs
5 D₁ et D₃, mais qu'elle n'a jamais réfléchi à l'impact d'un tel traitement par client. D'ailleurs, Gaz
6 Métro se questionne sur l'impact qu'aura ce traitement sur sa capacité à fournir des explications
7 d'écart par palier de consommation annuelle.

3. PRÉVISIONS DES LIVRAISONS PAR PALIER

8 Afin de rencontrer les exigences émises par la décision D-2013-106 citées en introduction, Gaz
9 Métro est d'avis qu'un modèle économétrique, tel que suggéré par OC¹, pour estimer le nombre
10 de clients additionnels et la consommation unitaire moyenne par client pourrait éventuellement
11 être une option intéressante. Gaz Métro évaluera les bénéfices potentiels d'un tel modèle et de
12 son impact sur la qualité des données prévisionnelles par paliers tarifaires de consommation
13 annuelle qui en résulteraient.

14 Cependant, Gaz Métro n'a accès à l'ensemble des données de la facturation que depuis
15 l'implantation du projet Héritage en avril 2012. Il faudra donc attendre quelques années avant
16 qu'un historique suffisant puisse se constituer pour permettre une analyse valide à partir d'un
17 modèle économétrique.

18 Gaz Métro aimerait préciser que, bien que les données nécessaires ainsi que les outils
19 informatiques adéquats puissent éventuellement être disponibles, les limitations mentionnées à
20 la section précédente demeureront et constitueront un enjeu majeur à intégrer au
21 développement d'une prévision précise par palier tarifaire.

22 Étant donné que la mensualisation et la normalisation des données ont un impact direct sur la
23 répartition des volumes à travers les paliers tarifaires de consommation annuelle, il est difficile
24 d'établir quel serait l'impact de ces traitements périphériques sur la fiabilité de l'analyse
25 économétrique qui en découlerait. En effet, la comparaison des résultats réels et prévisionnels
26 continuera d'être influencée par ces traitements périphériques et les écarts pourraient être

¹ R3809-2012, Phase 2, D-2013-106, paragraphe 526

1 difficiles à expliquer précisément outre une simple constatation des variations entre les paliers
2 tarifaires de consommation annuelle.

CONCLUSION

3 Historiquement, les prévisions de volumes globaux par tarif en comparaison aux livraisons
4 réelles ont permis à Gaz Métro de maintenir depuis 2008, des écarts par rapport aux
5 consommations réelles dont la moyenne est de 0,11 % pour le tarif D₁ et de 0,08 % pour le
6 PMD.

7 Gaz Métro réitère que, compte tenu des traitements périphériques qu'elle doit faire afin de
8 refléter, par palier tarifaire de consommation annuelle, les effets de la mensualisation et de la
9 normalisation, elle verra à ajuster, s'il y a lieu, sa méthodologie afin d'améliorer la qualité de ses
10 prévisions et de fournir les explications pertinentes au moment où les données réelles seront
11 disponibles.

12 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte de la réponse au suivi exigé par la**
13 **décision D-2013-106 à l'égard de sa réflexion sur l'identification des données réelles de**
14 **base, à savoir le nombre de clients, les volumes de vente et les revenus par palier**
15 **tarifaire et s'en déclarer satisfaite.**